



Les enjeux de la montagne : comment y répondre ?

Marrakech, 17 octobre 2018

Séminaire suivi de visites de terrain

6ème EDITION DU SEMINAIRE INTERNATIONAL SESAME MEDITERRANEE-AFRIQUE DE L'OUEST

Discours d'ouverture et de conclusion

Note de présentation du séminaire

Programme du séminaire

1. Discours d'Ouverture de Mohamed Ait Kadi Président du Conseil Général du Développement Agricole

Chers collègues et amis

Mesdames et Messieurs

C'est grâce à des moments comme celui-ci, rehaussés par votre présence, que les efforts que nous accomplissons au service d'une continuité féconde du SESAME, prennent tout leur sens. J'ai le grand plaisir, auquel s'associe mon ami Alain Moulinier, Vice-Président du Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux (et qui va nous rejoindre dans le courant de la matinée), de vous souhaiter la bienvenue à cette sixième édition du SESAME consacrée aux enjeux de la montagne et comment y répondre.

Nous sommes particulièrement heureux de la participation des pays frères et amis d'Afrique avec lesquels nous partageons non seulement un intérêt particulier pour la montagne mais plus que cela un destin commun.

Je voudrais remercier notre partenaire l'Agence Française de Développement AFD pour l'intérêt qu'elle témoigne, sans discontinuité, pour les SESAMES et ce, à travers son soutien intellectuel et financier ayant facilité entre autre la participation de plusieurs de nos invités avec l'appui logistique fort apprécié de l'Agence pour le développement de la coopération internationale dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA, France).

Mes remerciements s'adressent à tous mes collègues du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, avec une mention spéciale de la Direction Régionale de l'Agriculture et la Direction Provinciale de l'Agriculture qui ont rendu ce séminaire possible.

Permettez-moi aussi de rendre un hommage appuyé à Guillaume Benoit, Rapporteur Général des SESAMES, pour l'immense travail de préparation et de coordination accompli. Cet effort louable est sanctionné par l'excellente note de présentation du SESAME6 qui vous a été transmise.

Chers collègues et amis ;

Réussir le développement durable des montagnes c'est d'abord reconnaître l'impératif d'une approche novatrice et globale aux problèmes spécifiques de ces zones. Face aux vulnérabilités et inégalités persistantes dans ces zones, de plus en plus aggravées par le changement climatique, nous devons repenser nos diagnostics en prenant en compte les réalités territoriales locales, nous devons également repenser, non pas uniquement ce que nous voulons réaliser mais aussi avec qui le faire.

Il s'agit d'engager une évolution majeure de notre façon de réfléchir et d'agir et de dépasser les cloisonnements sectoriels auxquels nous nous étions accoutumés. C'est plus qu'un choix, c'est un impératif. Les acteurs gagneront à se rapprocher les uns des autres, dessinant de nouvelles alliances pour de nouvelles synergies afin de répondre aux enjeux majeurs de la montagne.

Nous vivons dans l'ère de « la grande accélération au sein de l'anthropocène » qui nous impose d'agir vite, bien et collectivement pour remédier aux problèmes les plus aigus soulevés par les tendances actuellement à l'œuvre dans les montagnes. Pour cela il est nécessaire de disposer d'une vision à long terme, une vision qui féconde l'action, lui confère un sens, une cohérence et une efficacité. Cependant le progrès ne réside pas uniquement dans la capacité de formuler une bonne vision mais dans la capacité à traduire des politiques raisonnables qui en découlent en actions concrètes sur le terrain. Il s'agit de disposer « d'une feuille de route » qui arrête la séquence et les priorités de l'action et qui définisse de façon claire la progressivité à suivre « pas à pas ». La difficulté réside dans le choix du « policy mix » approprié et le développement des institutions et des processus adéquats pour le mettre en œuvre.

Plus spécifiquement, l'Etat se doit de construire pour ses choix, ses procédures, ses organisations, les moyens de s'adapter aux exigences de l'Agenda 2030 celui « des Objectifs de Développement Durable », pertinent dans son intégrité aux réalités des montagnes, pour ne laisser personne de côté.

Bien sûr plusieurs obstacles doivent être surmontés parmi lesquels il y a lieu de citer :

- Le facteur humain est important pour briser les inerties et changer les pratiques. L'éducation et l'implication de la population, notamment à travers la concertation, constituent les conditions de son adaptabilité, de sa créativité et de sa maturité ;
- Les instruments économiques, qu'il s'agisse de la fiscalité, des prix et des incitations (comme le paiement des services environnementaux) doivent intégrer la préservation des ressources raréfiées.
- Les régulations parfois obsolètes perpétuent les pratiques de non durabilité (droits d'eau, statut juridique des terres, des parcours...). Le caractère limité de certaines ressources (comme l'eau) impose que leur droit d'usage soit encadré par les principes d'équité, de solidarité et de participation.

Chers collègues et amis

La montagne, au Maroc, occupe une place essentielle. Nos montagnes représentent, en effet, 25% du territoire national, 24% de la population, et 30% des exploitations agricoles. Elles sont le château du pays fournissant 70% des ressources en eau. Les montagnes sont le foyer de 62% de la forêt marocaine et d'une riche biodiversité avec des taux d'endémisme élevés: 20% pour la flore et 6% pour la faune.

Ces zones disposent d'un capital naturel, culturel et humain encore largement sous-valorisé. Le constat est celui du très faible niveau de développement humain. Elles sont confrontées à un retard de développement et à un manque de compétitivité.

En 2010, une stratégie nationale de développement des zones de montagne a été élaborée sous les auspices d'une Commission Interministérielle coordonnée par le Département de l'Agriculture. Il s'agit de mettre en œuvre une approche ciblée et volontariste permettant à la fois d'améliorer les conditions de vie des populations, de valoriser les ressources territoriales pour créer de la richesse et des emplois et de préserver les ressources naturelles base de l'économie agricole et pastorale. La priorité était donc d'agir sur trois fronts celui d'une mise à niveau sociale par la promotion de minima sociaux et de services universels ; celui d'une dynamisation économique durable des structures de production au moyen de portefeuilles de projets générateurs de revenus et celui de la préservation des ressources naturelles et de la bonne gestion de l'environnement. La synergie avec le Plan Maroc Vert est forte. La valorisation touristique et des ressources minières est un autre axe du développement proposé.

La stratégie de développement des zones de montagne se fonde sur cinq principes directeurs : l'adoption d'une approche intégrée tenant compte de l'ensemble des stratégies sectorielles pour bénéficier des synergies entre les politiques publiques; une prise en compte des mutations institutionnelles liées à la régionalisation avancée; un déploiement s'appuyant sur une démarche participative avec une forte implication de la population locale; une mise en œuvre basée sur des contrat-programmes concrets et précisant clairement les jalons clés et les responsabilités de chaque partie prenante et une mise en œuvre s'appuyant sur un système de suivi rigoureux. L'objectif est de donner une impulsion décisive à un développement raisonné et durable des zones de montagne avec des retombées importantes sur le PIB territorial, les revenus des populations et l'éradication de la pauvreté. La mise en œuvre de la stratégie interpelle tous les acteurs pour qu'ils adoptent une nouvelle pratique d'action rendant effective la cohérence territoriale et interministérielle et mobilisant toutes les synergies.

Nous sommes conscients que transformer en quelques années un cercle vicieux de dégradation en un cercle vertueux de développement n'est pas chose facile. Les leçons de l'expérience internationale relative au développement des montagnes, malgré le fait qu'aucune d'entre elles ne soit univoque, et celles que l'on peut tirer de la mise en œuvre de réformes dans d'autres secteurs, montrent la nécessité d'éviter les schémas simplistes et les dogmatismes. Les processus de changement, dans toutes leurs étapes, doivent être raisonnés en économie politique. La traduction des visions et politiques en actions ne peut se réaliser de façon pragmatique qu'en suivant un cheminement graduel compatible avec la culture locale, les acteurs et l'environnement. Cela rend d'autant plus intéressante l'analyse de ces expériences, et nécessaire la mise en évidence des leçons apprises et leur contextualisation. C'est ce à quoi vont contribuer les débats croisés auxquels nous allons nous exercer durant cette journée.

Je souhaite plein succès à nos travaux et à vous tous un séjour agréable à Marrakech.

2. Allocution de conclusion du SESAME 6

Alain Moulinier, Vice-président du Conseil Général
de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Le SESAME 6 a bien joué son rôle de plateforme d'échanges Nord-Sud et je m'en félicite

J'ai retenu pour ma part 3 grands points :

1. La montagne surtout dans nos espaces méditerranéens et africains impose de penser ensemble le développement et l'environnement.

Elle a **besoin d'une vision et d'une action à long terme de développement durable**. Une vision et une action qui intègrent les nouveaux grands défis posés à l'humanité:

- le changement climatique et la montée des problèmes de risques dits "naturels"
- la gestion des ressources naturelles et l'enjeu de la double sécurité hydrique et alimentaire
- la biodiversité
- la sortie de la pauvreté et le développement humain
- la relation et l'équilibre amont-aval

Le SESAME 6 a bien confirmé en effet que :

- la montagne et ses habitants sont particulièrement affectés par les problèmes de durabilité sociale, économique et environnementale et par le changement global.
- l'enjeu va au delà de la seule montagne : c'est la durabilité des grands périmètres irrigués, des grandes métropoles, de l'industrie touristique... qui est aussi en question. Car bien gérer et valoriser les ressources de la montagne permet à la fois de mieux répondre aux besoins locaux, et, par la bonne conservation et infiltration de l'eau, de « produire » de l'eau pour l'aval au bénéfice de tous. L'enjeu est essentiel au Sud de la méditerranée et en Afrique car il en va de la préservation des grands équilibres territoriaux, économiques et sociaux.

Une nouvelle prise de conscience est nécessaire. Merci à vous tous d'y avoir apporté votre contribution aujourd'hui.

2. Le SESAME 6 a montré que ce développement durable est possible.

La montagne a des **atouts** car elle dispose d'un potentiel socio-culturel unique et **peut produire des biens et services de grande valeur pour l'ensemble de la société**.

Les communautés, à certaines conditions, peuvent gérer durablement et valoriser les ressources.

Les services produits méritent d'être rémunérés par le marché/les consommateurs, par les bénéficiaires d'aval ou par les contribuables.

Les territoires de montagne doivent donc **sortir d'une logique de "handicap"** pour se donner une **logique de "valorisation des atouts, des biens et des services"**.

Cela demande de prendre conscience de la valeur des savoir-faire et de faire le choix d'un développement intégré des filières et des territoires, valorisant ces spécificités et donc différencié.

3. La réussite suppose cependant des stratégies, politiques, institutions et process adaptés aux enjeux et aux spécificités de la montagne.

On en est dans l'ensemble encore loin.

La montagne a été dans l'ensemble trop oubliée des politiques publiques. Les politiques forestières, la mise à niveau des infrastructures de base et quelques projets de développement sectoriel de courte durée ne peuvent suffire à répondre aux enjeux de la montagne même si ils permettent souvent des progrès significatifs.

Les conditions pouvant permettre la gestion durable, en biens communs, des ressources naturelles ou des savoir-faire locaux par les communautés rurales, ne sont pas encore réunies dans bien des pays.

Des approches beaucoup plus participatives et territorialisées, donc plus déconcentrées et/ou décentralisées devraient s'imposer.

Certaines expériences nationales ou plus locales citées lors du SESAME ont montré l'importance cruciale de mettre en place des politiques de montagnes et projets de territoires à 10 ou 20 ans avec des administrations de mission, des capacités d'animation du développement local et des financements souples.

Certains pays dont le mien montrent aussi l'importance de savoir disposer de composantes "montagnes" dans ses politiques sectorielles, notamment agricoles.

Réduire la misère rurale et restaurer en même temps l'équilibre de la montagne nécessite d'accompagner les transitions par des aides, investissements ou/et compensations financières ou en nature, ciblées et innovantes.

J'aimerais pour conclure féliciter le Sénégal et le Conseil mondial de l'eau d'avoir retenu pour le prochain Forum mondial de l'eau, le "Dakar 2021", les 2 grandes priorités que sont :

- **l'eau et le développement rural**
- **la sécurité de l'eau**

Il était en effet urgent de remettre la question de la gestion quantitative et du développement durable en tête des réflexions mondiales sur l'eau.

Merci à vous, M Sène, d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette 6ème édition du Séminaire international SESAME. Afin de pouvoir contribuer à la bonne préparation du Forum, il me semble d'ailleurs que la 7ème édition, pourrait être consacrée au thème de l'eau et du développement agricole et rural.

Mohamed Aït Kadi et moi-même, œuvrerons en tous cas, en lien avec les différents partenaires du SESAME, au premier rang desquels l'AFD, à répondre à votre sollicitation, M Sène, afin d'apporter une contribution utile à ce grand évènement mondial.

DOCUMENTS ANNEXES

NOTE DE PRESENTATION DE LA 6^{ème} EDITION DU SEMINAIRE
INTERNATIONAL SESAME MEDITERRANEE-AFRIQUE DE L'OUEST

Les enjeux de la montagne : comment y répondre ?

I. Contexte et justification du thème

1. Un SESAME sur " Les enjeux de la montagne : comment y répondre ?"

Initiative conjointe des Conseils généraux des Ministères de l'agriculture de la France et du Maroc, appuyée par l'Agence française de développement (AFD) depuis sa mise en place en 2013, **SESAME est une plate-forme de réflexion partagée Nord-Sud qui "va de la recherche à la politique en passant par le terrain"**. Son objectif est de *nourrir les dialogues et les débats pour identifier des stratégies alternatives innovantes et pragmatiques afin de relever les défis auxquels les 3 sous-régions Méditerranée du Nord/Europe du Sud, Méditerranée du Sud, Afrique de l'Ouest sont confrontées*.

Les 5 premières éditions de SESAME ont été consacrées respectivement aux thèmes suivants :

- L'eau et la sécurité alimentaire en Méditerranée (Montpellier, 2013)
- La mise en dynamique de l'agriculture familiale en Méditerranée et Afrique de l'Ouest (Meknès, 2014)
- Sécurité alimentaire et changement climatique : quel agenda pour la COP 21 ? (Paris, 2015)
- De la COP 21 à la COP 22 : quelle évolution de l'agriculture pluviale (transition écologique) pour relever le triple défi sécurité alimentaire, adaptation et atténuation ? (Meknès, 2016)
- La gestion intégrée des ressources : quelle nouvelle gouvernance pour le développement durable? (Montpellier, 2017): cf encadré *infra*.

Les 7 grands messages du SESAME 5 sur la gestion intégrée des ressources (Montpellier, Oct, 2017)

Le « SESAME 5 » a réuni à Montpellier 150 participants de 8 pays. Les interventions, débats et visites, de grande qualité, ont permis de faire ressortir 7 grands messages :

- Reconnaître l'importance centrale du sujet (agriculture/gestion intégrée des ressources) pour le développement durable
- Passer du « faire » au « faire avec » (avec la nature et avec les hommes), ce qui impose une « rupture conceptuelle »
- Promouvoir l'agroécologie et restaurer l'équilibre de la montagne dont l'importance stratégique s'accroît avec le changement climatique
- Se rapprocher du local, sortir des postures, ne pas opposer les solutions et réinvestir dans le stockage de l'eau sur la rive Nord
- Donner aux communautés locales (irrigants, éleveurs..) et interprofessions les capacités à produire et à gérer des biens communs
- Planifier autrement le développement agricole et la gestion des ressources naturelles
- Sortir des politiques publiques en silos pour réussir une double intégration, verticale et horizontale, et servir le développement durable

Le choix du thème du **SESAME 6 - les enjeux de la montagne : comment y répondre** - est justifié par les raisons suivantes :

- L'importance stratégique de la montagne s'accroît avec le changement climatique. Relever les défis posés à la planète impose en effet aujourd'hui de rééquilibrer et de rendre durable le développement et donc, notamment, de revenir à la source du ruissellement. La Méditerranée, "espace dévoré par la montagne" (Fernand Braudel) et le massif du Fouta-Djallon, château d'eau de toute l'Afrique de l'Ouest, sont concernés au premier chef.
- Les montagnes sont à la fois des espaces à "handicaps permanents" et des espaces qui disposent d'un potentiel de développement spécifique non négligeable. Si la dégradation du

socio-écosystème montagnard, actuellement constatée dans nombre de massifs, est lourde de conséquences négatives, directes comme indirectes, la valorisation du potentiel permet de produire d'importants biens et services au bénéfice de l'ensemble de la société.

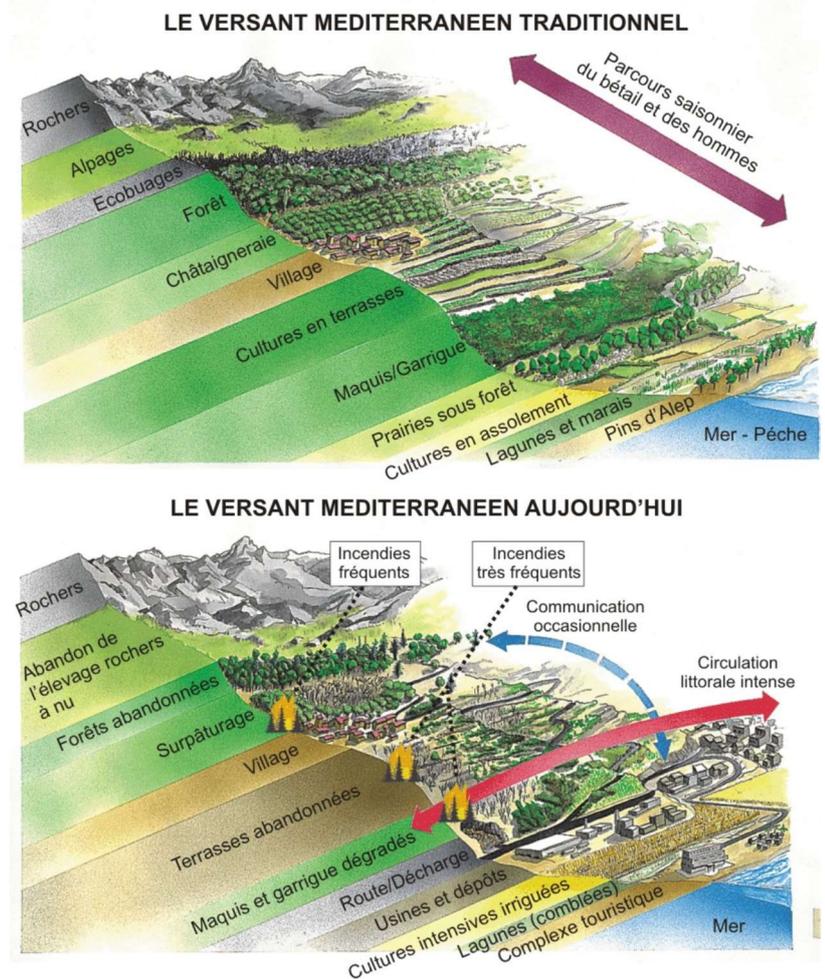
- Les montagnes sont les espaces où la nécessité d'une gestion/valorisation intégrée des ressources (thème du SESAME 5) est à la fois la plus évidente et la plus nécessaire à améliorer. En se centrant sur le thème du "comment réussir le développement durable en montagne", le SESAME 6 s'inscrit dans le prolongement du SESAME 5. Il devra faire émerger des réponses concrètes aux enjeux multidimensionnels de la montagne pour pouvoir faire face aux besoins majeurs de la société, aujourd'hui et demain.

2. Des handicaps et des potentialités

Les **spécificités** et les **handicaps** de la montagne sont bien connus : éloignement et enclavement, permanence des risques (érosion, éboulements...), écosystème complexe avec peu de terres facilement cultivables et mécanisables, importance relative de la forêt, de l'herbe et des "parcours", faible productivité et coûts de production élevés, difficulté et coûts d'accès aux services de base (transports, santé, éducation, télécommunications...). Ces contraintes contribuent à expliquer :

- la place relative importante de l'élevage et des systèmes "agro-sylvo-pastoraux",
- l'importance historique des "communautés", des aménagements de gestion de l'eau et des sols, et des modes de gestion "communautaires" (eau, parcours...),
- la fragilité du socio-écosystème montagnard dans la mondialisation et l'importance possible des phénomènes de marginalisation avec toutes leurs conséquences : pauvreté rurale et insécurité alimentaire croissante ; "littoralisation" et déséquilibre territorial (cf figure *infra*), déprise agricole et exode rural, dégradations environnementales en amont comme en aval.

La littoralisation et la dégradation des socio-écosystèmes d'amont et d'aval dans la mondialisation



Les situations peuvent cependant fortement différer d'une sous-région, d'un pays ou d'une vallée à l'autre. On peut distinguer de façon simplifiée 3 grands types de montagnes :

- Sur la rive Nord de la Méditerranée, nombre de montagnes se sont largement vidées de leurs habitants au 20ème siècle si bien que la dégradation de l'écosystème et la montée des risques (feux...) résulte principalement du recul de l'agriculture et de l'élevage. Certains territoires de montagne ont cependant réussi leur renouveau économique et écologique.
- Dans la plupart des pays du "Sud" - Afrique sub-saharienne (Ethiopie, massif du Fouta-Djalon...), Maroc, Tunisie, Turquie, Syrie, Albanie-, les montagnes sont encore très peuplées, même si des phénomènes de déprise et d'exode peuvent être localement importants. La dégradation de l'écosystème résulte surtout du surpâturage, de la forte érosion et de la déforestation.
- D'autres montagnes du Sud (Algérie, Liban) ont connu au 20ème siècle un important exode rural.

La dégradation de l'écosystème, l'absence de perspectives pour les jeunes et l'insatisfaction sociale peuvent avoir, au Sud, de lourdes conséquences en amont comme en aval :

- perte de production et aggravation de la pauvreté,
- mauvaise régulation (infiltration et ruissellement) de l'eau et donc aggravation de l'insécurité hydrique,
- comblement rapide des retenues des barrages d'aval construits à grands frais,
- exportation de la pauvreté rurale vers les villes. L'arrivée dans les villes de populations souvent encore largement analphabètes, peut contribuer à renforcer les problèmes urbains et les risques d'instabilités sociales et politiques.

Le **potentiel des montagnes**, souvent mal valorisé, est cependant loin d'être négligeable.

Historiquement, les montagnes méditerranéennes ont été, sur la longue durée, de grandes pourvoyeuses de ressources humaines et naturelles : eau douce, hommes, bois, énergie, pâturages pour l'estive et la transhumance,... Certaines ont pu connaître des développements industriels non négligeables (mines, énergie hydro-électrique, tourisme...).

Elles représentent dans la plupart des pays riverains un élément déterminant de la culture et de l'identité. Espace de traditions, d'accueil et de refuge, nombre d'entre elles sont devenues aujourd'hui des espaces de ressourcement dont les paysages et les produits sont appréciés et recherchés des urbains. La dynamique de valorisation des produits de terroirs et le développement récent et rapide du tourisme rural au Maroc montrent que ce type de valorisation n'est pas réservé aux seuls pays industrialisés du Nord.

En sortant de la logique de "handicaps" pour passer à une logique de "valorisation des atouts", certaines montagnes du Nord ont su retrouver leurs populations et créer de nombreux nouveaux emplois grâce à la valorisation des produits et à la mise en place de "paniers de biens et services territorialisés" (agro-alimentaire, artisanat, tourisme, environnement) de haute qualité. Devenues attractives, elles connaissent de nouvelles formes de développement (PME, PMI, vie sociale et culturelle, économie résidentielle. ...).

Les communautés rurales demeurent encore souvent vivantes et soudées en montagne, notamment au Sud. De nouvelles mobilisations et des renouveaux écologiques et ruraux sont possibles : la région du Tigré en Ethiopie présentée lors du SESAME 4 en offre un exemple très remarquable (encadré).

Le renouveau écologique et agricole de la région du Tigré (Ethiopie)

La région montagneuse du **Tigré**, au nord de l'Ethiopie, est un exemple qui montre de façon remarquable à la fois la possibilité d'un renouveau agricole et écologique et son importance stratégique pour le développement durable (cf Rapport SESAME 4). La restauration des terres dégradées conduite depuis 1995 (construction de milliers de km de terrasses, de centaines de retenues d'eau, préservation des arbres et arrêt du surpâturage.) a permis de restaurer 1 million d'hectares agricoles et forestiers. Grâce à la bonne infiltration de l'eau, la nappe est remontée de -30 m à - 3 m. La surface irriguée a pu passer de 40 à 40.000 ha et la région a recouvré son indépendance alimentaire. Le taux de pauvreté s'est réduit de moitié. La résilience au risque "sécheresse" s'est remarquablement améliorée.

3. Le changement climatique et l'enjeu crucial de la "sécurité de l'eau" : l'urgence du réinvestissement dans les montagnes

Les régions montagneuses et leurs habitants sont particulièrement touchés par le dérèglement climatique.

La perte de productivité fourragère dans les espaces méditerranéens et périméditerranéens est telle que dans le département français de la Lozère (montagnes du Languedoc), la perte de production agricole est déjà chiffrée à 30%. De nombreux hameaux ont en outre vu leurs sources se tarir pendant l'été 2017.

Les impacts peuvent être beaucoup plus lourds sur la rive Sud où les modèles climatiques annoncent des risques d'augmentation de la température bien plus élevés en montagnes que dans les régions côtières (jusqu'à +6° contre +2° au Maghreb), et où l'écosystème est déjà fragilisé par le mal-développement rural et tout ce qui l'accompagne : surpâturage et déforestation, prélèvements non durables de plantes aromatiques et médicinales, mauvaise conservation des eaux et des sols, érosion hydrique et dégradation de l'hydrologie. La péjoration des conditions de vie bouleverse la vie des familles renforçant la nécessité pour les hommes jeunes de rechercher du travail dans les villes ou à l'étranger. L'insécurité alimentaire tend à s'accroître (FAO) malgré l'importance des "remises d'émigrés" (transferts monétaires).

Avec le changement climatique, "**l'importance nationale de la montagne s'accroît**" si bien qu'il nous faut aujourd'hui "**faire le choix d'une option gagnante pour l'amont et pour l'aval**", c'est-à-dire "**promouvoir un développement de la montagne et en même temps agir avec et sur les éleveurs pour restaurer les pâturages dégradés où l'eau ne s'infiltré plus**. Revenir à la source du ruissellement pour **développer une hydrologie positive** permettra un écoulement régularisé, de relever les étiages et d'éviter les pénuries estivales" (Prof Abdellah Laouina, Université de Rabat, SESAME 5).

La gestion durable des espaces montagnards apparaît ainsi comme une condition impérative de la "**sécurité de l'eau**" et de la "**durabilité**". D'elle dépendent en effet l'adaptation durable des plaines, plateaux et grands périmètres d'irrigation situés en aval, en même temps que la limitation de l'envasement des barrages et le meilleur contrôle des inondations. Jusqu'alors considérées comme "**marginales**", les montagnes du Sud seraient donc appelées à devenir la **clef de la durabilité à long terme des régions les plus productives**; ce qui suppose un "retournement" complet de vision.

Cette importance nouvelle à accorder à la montagne a été bien soulignée par la FAO (encadré).

Les travaux récents de la FAO ont souligné le **besoin de réinvestissement dans les montagnes rurales**. "Alors que la planète fait face à une multitude de défis : changement climatique, catastrophes naturelles croissantes, crises alimentaires, dégradation des écosystèmes, poussée démographique, urbanisation et littoralisation, migrations..., les régions montagneuses et leurs habitants, qui sont les plus affectés, offrent d'énormes possibilités de solutions". En effet, "en fournissant des services **environnementaux clés** comme l'eau douce, la conservation de la biodiversité et l'énergie hydroélectrique à plus de la moitié de l'humanité, les systèmes montagneux jouent un **rôle crucial dans le développement mondial**. Ils sont des éléments essentiels au développement mondial durable à long terme, à la réduction de la pauvreté et à la transition vers une économie verte". "Les populations montagnardes qui sont parmi les plus pauvres et souffrent le plus de la faim sont indispensables pour le maintien des écosystèmes de montagne et de leur rôle de fournisseurs de services environnementaux aux communautés situées en aval"

II. Le "comment" du développement durable en montagne : les questions à mettre en débat

Plusieurs grandes questions sur le "comment" du développement durable en montagne devront être mises en débat lors du SESAME 6.

1. Les moteurs du changement

Les évolutions démographiques et la montée des besoins, la mondialisation, le changement climatique, la dégradation des écosystèmes, transforment les montagnes et imposent des retournements de visions et de nouvelles mobilisations.

Quelles dynamiques sont observées et quels peuvent être les moteurs des retournements à opérer : prise de conscience de la montée des risques et des potentialités de la montagne, nouvelles visions de développement, mobilisations locales ou/et nationales/régionales... ?

2. La bioéconomie et l'eau : quelles nouvelles visions, approches et outils pour préserver, restaurer ou amplifier les services écosystémiques rendus par la montagne, au bénéfice de l'amont comme de l'aval ?

Les services écosystémiques produits par la montagne - *services d'auto-entretien* (formation du sol;.), *d'approvisionnement* (eau douce, bois, plantes aromatiques et médicinales, herbe, produits de l'agriculture et de l'élevage), *de régulation* (des inondations, du climat/stockage de carbone...), et *culturels* (esthétique, spiritualité, éducation et loisirs) - sont menacés par les évolutions en cours (surexploitation des ressources ou au contraire déprise agricole et pastorale, érosion, changement climatique...) alors que leur importance stratégique pour les pays s'accroît avec le changement global.

Dans ce contexte, le SESAME 6 débattre des voies et leviers à même d'assurer la préservation, la restauration et l'amplification des services rendus.

Les approches classiques d'aménagement des bassins versants et de reboisement, mises en oeuvre par les administrations forestières, ont leur utilité mais elles ont aussi démontré leurs limites, ce qui impose de nouvelles approches plus participatives et de nouveaux leviers d'action. Un très grand nombre d'expériences dans le monde ont d'ailleurs montré qu'il n'y avait pas de bonne réponse

possible au problème de dégradation des ressources sans une responsabilisation directe des usagers des terres agricoles et des ressources naturelles.

L'objectif au Sud consiste notamment à pouvoir "*agir sur et avec les éleveurs et les communautés rurales* pour restaurer les pâturages dégradés où l'eau ne s'infiltré plus et *développer une hydrologie positive*, tant pour la montagne que pour l'aval, ce qui exigera une action combinée sur la totalité du paysage (forêts, parcours non forestiers, SAU..) et non pas spécifique de la SAU ou de la forêt. Pour cela, *les aménagements et les modes et règles de gestion devront être conçus, adoptés et appropriés par les acteurs locaux*, grâce à la démonstration de leur efficacité environnementale et de leur efficience en termes de développement" (A Laouina).

Le SESAME 6, dans la continuité du SESAME 5, devra ainsi mettre en débat les nouveaux outils de gouvernance, de financement et d'action à promouvoir pour permettre ces nouvelles mobilisations, et ce, en tenant compte des différences de situations observées dans les 3 sous-régions du SESAME. Le débat portera notamment sur deux sujets : les **paiements pour services environnementaux et territoriaux**" (PSET), et la **gouvernance locale, en bien commun, des ressources naturelles renouvelables (cf note annexe 1)**.

Les questions suivantes pourront notamment être abordées:

- Quels types de PSET et "projets" mettre en oeuvre au Sud pour restaurer l'équilibre de la montagne (réussir les transitions): investissements pour une transformation des systèmes agro-sylvo-pastoraux (ex: opération locale d'aménagement de terroirs), embauche d'éleveurs pour des reboisements d'intérêt général, transferts monétaires aux communautés accompagnés de plans de gestion agro-sylvo-pastoraux, distribution d'aliments pour le bétail...
- Quels types de PSET promouvoir au Nord et au Sud pour assurer la durabilité de systèmes agro-sylvo-pastoraux producteurs de biens et services? Faut-il mieux compenser les handicaps ou réémunérer les services rendus? Quels investissements et projets?
- Qui devrait rémunérer les PSET : les contribuables, les consommateurs (le marché) ou/et les bénéficiaires directs de l'aval (villes, grands périmètres irrigués, industries y compris touristiques...) ? Et avec quels mécanismes?
- Quelles nouvelles relations établir entre les autorités nationales¹ et locales d'une part, et les communautés : reconnaissance des droits, contractualisation et appui à la mise en place des plans d'investissements et de gestion avec les PSET liés,
- Quels types d'institutions (associations territoriales de gestion agro-sylvo-pastorale, associations de développement, reconnaissance des douars...?) promouvoir pour permettre aux communautés d'assurer la restauration et la gestion durable et en biens commun des ressources,
- Comment appuyer l'émergence sur le terrain de ces institutions, plans de gestion et conventions, ce qui pose notamment la question de l'animation du développement rural et de la formation des animateurs à la gestion communautaire des ressources en biens communs.

¹ Au Maroc, les autorités de tutelle des parcours sont le Ministère de l'intérieur et l'administration des Eaux et Forêts, aujourd'hui rattachée au Ministère en charge de l'agriculture.

3. La mise en dynamique économique de la montagne : l'organisation de filières et de paniers de biens et services territorialisés rémunérateurs

La valorisation du potentiel économique de la montagne est certainement la meilleure façon de redonner des perspectives économiques aux jeunes.

Des exemples dans les pays de la rive Nord (France, Italie...) montrent l'importance de bien organiser un **développement croisé des filières et des territoires** valorisant les ressources du territoire, les capacités du **développement local** et les opportunités de marché: **émergence de leaders professionnels et de collectifs** pour la transformation et la commercialisation des produits du terroir, tourisme rural, artisanat, **paniers de biens et services territorialisés** permettant des synergies de production de valeur entre produits agricoles, produits artisanaux, tourisme et alimentation, qualité de l'environnement et du paysage.

Le modèle économique à promouvoir dans les montagnes sèches méditerranéennes est plus complexe que le modèle élevage bovin laitier et tourisme d'hiver (ski) qui a fait le succès des montagnes européennes plus septentrionales et mieux arrosées. Les travaux prospectifs du Plan Bleu sur les montagnes ont mis en avant le concept de "**jardin méditerranéen**".

Des dynamiques de ce type commencent à s'engager aussi au Sud mais elles pourraient gagner beaucoup en qualité et en ampleur avec des dispositifs d'appui adaptés. La question posée est donc celle du **comment accélérer les transitions vers ces nouvelles formes d'économie** dans le contexte méditerranéen et ouest-africain.

4. Les politiques publiques

Promouvoir la gestion intégrée des ressources de la montagne et optimiser la contribution de celle-ci au développement durable suppose à la fois :

- une mobilisation collective conduisant à des **actions de terrain** au niveau des territoires, mobilisant le riche capital humain des populations et qui soient basées sur les besoins et les potentiels des régions spécifiques, puis déclinées à divers niveaux et soutenues par des politiques publiques et plans d'action, ciblés et cohérents.
- de développer par conséquent en même temps un **cadre public/privé participatif aux niveaux régional et national** qui suscite l'intérêt à agir des différents acteurs, de faire le cas échéant des arbitrages nécessaires entre les divers objectifs et moyens, et en dégagant des solutions gagnant/gagnant (développement intégré des filières et des territoires).

Les expériences de plusieurs pays de la rive Nord ont montré que cet objectif pouvait être atteint par :

- une **politique de montagne spécifique**, ce qui suppose des institutions dédiées,
- des "**composantes montagne**" dans les **diverses politiques** qui soient mises en cohérence. Cela vaut surtout pour la politique agricole : majoration des aides (ex : installation des jeunes), primes à l'herbe, indemnités compensatoires des handicaps naturels...
- la mise à niveau des infrastructures et services au public (transports, télécommunications, éducation..) ainsi que la **bonne mobilisation et valorisation d'outils de politiques agricoles et de protection de la nature** adaptés aux enjeux du développement rural en montagne : politique d'indications géographiques (AOC, IGP), associations foncières pastorales, parcs naturels régionaux et parcs nationaux disposant de capacités significatives d'animation, de régulation et d'appui au développement...

Dans tous les cas, il apparaît donc essentiel de développer un **système de gouvernance qui englobe les politiques, les institutions et les processus** (approche "PIP" du Projet FAO SARD-M).

La délimitation des "massifs" et des "espaces de projets", l'élaboration de plans d'action, l'animation rurale, la formation des ruraux, l'appui au montage de projets locaux (transformation agro-alimentaire, aménagement des bourgs et des villages, tourisme rural, valorisation des produits du bois...), la mise en place de fonds interministériels d'utilisation souple et de mise en oeuvre déconcentrée, la contractualisation avec les communautés ou groupes d'agriculteurs/éleveurs peuvent s'avérer de puissants leviers de renouveau.

Si des efforts importants de mise à niveau des infrastructures ont été consentis dans plusieurs pays du Sud, les politiques dédiées spécifiquement à la montagne sont inexistantes ou juste émergentes, l'Etat (hors administration forestière) est peu présent, les espaces protégés disposent de moyens très limités et " les interventions et programmes de développement rural ont souvent été conçus avec *un déficit de vision intégrée et sans réelle stratégie de mobilisation des petits agriculteurs de montagne*", (A Laouina, SESAME 5), ce qui explique leur échec relatif. Si des exemples d'aménagements vertueux et de solutions locales existent, ils restent de fait encore fort rares.

Certains pays s'attachent cependant à faire évoluer leurs administrations forestières (pour passer d'une approche de type 'command and control' à une approche plus de conseil et d'appui, avec le cas échéant mise en place de contractualisations avec les communautés rurales assorties de paiements pour services environnementaux) ou à mettre en place de nouvelles politiques de montagne plus intégrées.

Le SESAME 6, en s'appuyant sur des exemples, se devra de mettre en débat les types de politiques, institutions, financements et processus (PIP) à promouvoir dans les 3 sous-régions (Europe du Sud, Méditerranée du Sud, Afrique de l'Ouest) en tenant compte des situations respectives.

III. Les objectifs du Séminaire

Les objectifs du SESAME 6 peuvent être résumés comme suit :

- accroître de façon sensible la prise de conscience par la société et les décideurs publics de l'importance stratégique nouvelle de la montagne (et des têtes de bassins versants) dans le nouveau contexte de changement climatique pour la réussite du développement durable. Faire ressortir une vision commune sur les enjeux, rôles multiples et nouveaux modèles de développement de la montagne, ainsi que sur l'interdépendance de l'aval et des montagnes. Et faire avancer l'idée que l'aval (ou l'ensemble des contribuables) doit contribuer aux coûts de l'amont, au titre d'un investissement de garantie sur leurs ressources hydriques futures.
- faire avancer l'idée d'un accord stratégique sur les postulats et voies du développement durable des montagnes et clarifier les évolutions à impulser en termes de PIP (politiques, institutions et processus) et de paiements pour services environnementaux, dans nos 3 sous-régions (Afrique de l'Ouest/plateau du Fouta-Djalou, Méditerranée du Sud et de l'Est, Méditerranée du Nord).
- apporter une contribution utile à la préparation du 9ème Forum mondial de l'eau (**Dakar 2021**) et à la mise en oeuvre des initiatives "4/1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat"

et "Adaptation de l'Agriculture Africaine" (Triple A) introduites successivement à la COP 21 (Paris) puis à la COP 22 (Marrakech).

Le DAKAR 2021 : "L'eau pour la paix et le développement durable"

Le Sénégal et le Conseil mondial de l'eau ont signé le 22 juin 2018 un accord pour l'organisation à Dakar en 2021 du 9ème Forum mondial de l'eau. Les 4 thèmes prioritaires retenus sont : i) la sécurité de l'eau, ii) l'eau et le développement rural, iii) la coopération, iv) les actions transversales (financement, gouvernance...). Les choix des 2 grands nouveaux thèmes "**sécurité de l'eau**" et "**eau et développement rural**" témoignent d'une prise de conscience de la montée des risques d'instabilités, de l'importance de considérer et de valoriser l'eau comme une "ressource" et du besoin d'investissement rural pour sécuriser l'avenir de tous, ruraux comme urbains. Les séminaires SESAME devront apporter une contribution utile à la préparation du Forum.

Lors du 1er Atelier préparatoire du Forum (Dakar, 24 et 25 Juin 2018), plusieurs intervenants ont souligné l'importance des **têtes de bassins versants** et d'un développement rural contribuant à la sécurité de l'eau. L'état de dégradation et l'importance stratégique pour toute l'Afrique de l'Ouest du **massif du Fouta-Djalon** (château d'eau de tous les grands fleuves de la région) ont été soulignés.

Note annexée

Paiements pour services environnementaux et gouvernance communautaire en bien commun des ressources naturelles renouvelables

1. La question des paiements pour services environnementaux et territoriaux (PSET)

Elle est importante aussi bien dans les pays développés qu'en développement

Dans les **montagnes rurales des pays développés du Nord aux économies très ouvertes**, l'expérience montre que le maintien de l'activité agro-pastorale et donc aussi de l'herbe et de tous les services qu'elle rend à la société (biodiversité, infiltration de l'eau au bénéfice de l'aval, stockage de carbone, réduction du risque "feux", vie rurale...) suppose des revenus suffisamment rémunérateurs pour compenser les handicaps de la montagne. Des politiques publiques sont mises en oeuvre à cet effet. Elles permettent de rémunérer les services produits (on peut citer l'exemple de l'ancienne PHAE - prime herbagère agro-environnementale - en France) ou de compenser les handicaps (financement par la PAC de l'ICHN -indemnité compensatoire de handicap naturel-). Si le **contribuable** est ainsi amené à financer les services rendus par la montagne, l'expérience montre que **le marché peut aussi être mis à contribution**. La bonne valorisation des produits d'appellation d'origine et des services permet en effet d'assurer des prix très rémunérateurs, et le développement des "paniers de biens et services" peut permettre une pluralité de revenus (agro-tourisme, gestion de l'environnement...).

L'expérience française montre cependant que ces rémunérations ne suffisent pas toujours à assurer la durabilité des exploitations notamment dans les territoires restés figés dans des logiques de "handicaps" ou qui ont donné priorité au seul tourisme/économie résidentielle ou développé des AOC peu exigeantes (répandant plus à une logique industrielle pilotée par l'aval que de valorisation du terroir pilotée par l'amont). Une des difficultés rencontrées tient au problème de renouvellement des générations et notamment à l'accès des jeunes agriculteurs au foncier (en espace de déprise, l'existence d'une exploitation peut nécessiter l'accord d'un très grand nombre de propriétaires souvent absentéistes) et au bâtiment.

De nombreux espaces montagneux du Nord se retrouvent par suite laissés à la friche avec toutes les conséquences socio-économiques et écologiques (recul des milieux ouverts et donc de la biodiversité, baisse de la "production d'eau" pour l'aval, augmentation du risque de grands feux et donc de déstockage de carbone...) que l'on connaît. Des stratégies de reconquête territoriale avec installation de bergers peuvent alors s'avérer nécessaires.

Dans les **espaces surexploités et dégradés du Sud**, la restauration de l'équilibre de la montagne, est aujourd'hui clairement d'importance nationale. Si les premiers bénéficiaires du retour à une "hydrologie positive" seront les populations d'aval, la restauration d'un bon couvert de biomasse végétale est aussi de l'intérêt à terme des montagnards eux-mêmes. L'amélioration de la productivité agro-pastorale et forestière et l'émergence, le cas échéant, de nouvelles filières rémunératrices (par ex de produits issus de la forêt comme cela est observé avec les systèmes agro-forestiers au Niger) doit en effet contribuer à la réduction durable de la pauvreté.

La transition à réussir représente cependant un coût important à court terme pour les communautés. Celles-ci doivent en effet accepter de réduire la charge pastorale, de mettre un terme à l'arrachage non durable de plantes aromatiques et médicinales, de reconvertir des terres agricoles inadaptées, de se donner de nouvelles disciplines de gestion des sols, des parcours, et des forêts, et d'investir pour l'aménagement des terroirs, la conservation des eaux et des sols, le reboisement ou la régénération naturelle assistée.

La mise en oeuvre de paiements pour services environnementaux apparaît ainsi comme une condition à la fois de la production de biens publics (climat, biodiversité, sécurité alimentaire, hydrologie positive au bénéfice de l'aval, équilibre urbain/rural...) et d'une sortie durable de la pauvreté.

2. Les institutions pour la gestion locale en "bien commun", des ressources renouvelables collectives (eau d'irrigation, parcours agro-sylvo-pastoraux, forêts..)

Un très grand nombre d'expériences dans le monde ont montré qu'il n'y a pas de bonne réponse possible au problème de dégradation des ressources sans une responsabilisation des usagers des terres agricoles et des ressources naturelles et la mise en place d'une gestion communautaire en "**biens communs**". Mme **Elinor Ostrom**, prix Nobel 2009 d'économie, a par suite mis en exergue les huit conditions fondamentales du succès dont :

- **une définition claire des limites** (le terroir et les ayant droits à la ressource)
- **des institutions locales (communautaires) regroupant les ayant droits et à même de fixer et de faire respecter les règles d'accès et de gestion.**

Le SESAME 5 a, sur ce point, montré de grandes différences de situations entre le Nord et le Sud de la Méditerranée puisque:

- **au Nord :**
 - les "communes", qui correspondent en général aux communautés de base, ont un territoire bien défini et cadastré,
 - les associations foncières pastorales et les associations d'irrigants sont des associations de gestion territoriales² dotées des prérogatives publiques permettant aux communautés d'organiser la gestion en biens communs. Regroupant tous les ayant droits du périmètre, elles répondent en effet aux conditions retenues par Mme Ostrom : définition précise des limites, capacité de la communauté à édicter et à faire respecter les règles communautaires à l'ensemble des membres (une majorité des 2/3 en nombre ou en surface suffit).
- **au Sud :**
 - les droits d'usage, bien connus par les anciennes pratiques coutumières, ne font l'objet d'aucune reconnaissance formelle,
 - les "communes" sont bien plus larges qu'en France (elles correspondent à ce que sont les cantons en France) et les "douars" (villages qui correspondent aux communautés de base) ne sont que "des points sur la carte" (absence de limites bien définies),
 - les associations d'éleveurs (Tunisie, Maroc...), lorsqu'elles existent, ne sont que de simples associations de personnes volontaires (des "groupements de développement agricole" en

² En France elles ont le statut d'associations syndicales autorisées (ASA) qui sont des établissements publics

Tunisie) qui n'ont pas les droits, pouvoirs et devoirs leur permettant de répondre aux 8 conditions retenues par Mme Ostrom.

Le séminaire a cependant montré que les populations connaissent fort bien la carte mentale du territoire, carte que l'administration ignore mais que celle-ci pourrait donc facilement tracer et reconnaître avec l'aide de la communauté (cf SESAME 5), ce qui aurait pour avantage de faire ressortir la réalité des territoires et des droits d'usage ainsi que les niveaux de dégradation parcelle par parcelle, et, par suite, de pouvoir officialiser les droits d'accès et d'élaborer les projets et plans de restauration.

Les enjeux de la montagne : comment y répondre?

PROGRAMME

09h00-09h30	ACCUEIL
9h30-10h10	OUVERTURE ET INTRODUCTION : les enjeux de la montagne et les moteurs du changement <ul style="list-style-type: none">• M. Mohamed Aït Kadi, président du CGDA• M. Guillaume Benoit, membre du CGAAER et de l'Académie d'agriculture de France, rapporteur général des séminaires SESAME
10h10-11h40	PANEL 1. La mise en dynamique économique de la montagne : filières et territoires <p><i>Quelles visions de développement (filières/territoires) pour la montagne?</i></p> <p><i>Comment accélérer les transitions vers ces nouvelles formes d'économie?</i></p> <p>Modérateur : Mohamed Berriane, membre de l'Académie Hassan II des sciences et techniques</p> <ul style="list-style-type: none">▪ M. Juan Andrés Gutierrez, président d'Euromontana, Espagne : <i>Le potentiel économique et socio-culturel de la montagne et les moyens de sa valorisation</i>▪ M Amadou Oury Dieng, conseiller, responsable des projets, Fédération des producteurs du Fouta-Djalon, Guinée. <i>L'organisation des producteurs et la question du développement durable dans le Fouta-Djalon</i>▪ Mme Khadija Bendriss, Agence de développement agricole, Maroc. <i>La valorisation des terroirs et de leurs produits : que retenir de la jeune expérience marocaine?</i>▪ M Hugues Vernier, responsable de l'agriculture, Communauté de commune Val de Drôme, France. <i>La "Biovallée", un projet de territoire à 20 ans : quelles leçons en retirer?</i>▪ Débat
11h40-11h50	PAUSE CAFÉ
11h50-13h30	PANEL 2. La bioéconomie, l'eau, le changement climatique et les services écosystémiques <p><i>Que vont devenir nos "châteaux d'eau"? Quels voies et leviers (organisation des acteurs, paiements pour services environnementaux et territoriaux, partenariats public/communautés...) pour préserver, restaurer ou amplifier les services écosystémiques (approvisionnement, régulation,, culturels) produits par la montagne</i></p> <p>Modérateur : Bernard Hubert, membre de l'Académie d'agriculture de France, docteur en écologie, directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales</p> <ul style="list-style-type: none">▪ M. Abdellah Laouina, professeur, Université de Rabat, Maroc. <i>L'eau, la montagne et le changement climatique : faire le choix d'une option à double gain, pour l'amont comme pour l'aval, pourquoi et comment?</i>▪ M Damien du Portal, responsable Afrique, Interaide. <i>Quels enseignements retirer des projets Interaide/ AFD en Ethiopie et à Madagascar sur le "comment" de la restauration des terres et espaces dégradés?</i>▪ M. Marc Dimanche, directeur du CERPAM (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée), France. <i>Reconnaître, préserver et amplifier la multiperformance de l'élevage pastoral</i>▪ M. Elmajoudi Abdelkrim, chef de Division de la Conservation des Eaux et des Sols et de la Protection des Forêts, Maroc. <i>Restaurer l'équilibre de la montagne en agissant avec les communautés rurales</i>▪ M. Gregori Lazarev, géographe, ex directeur à la FAO. <i>Faire avancer l'idée d'un accord stratégique sur les postulats et voies d'une gestion intégrée et durable des ressources de la montagne</i>▪ Débat
13h30-15h00	DEJEUNER

<p>15h00-16h50</p>	<p>PANEL 3. Les politiques publiques pour optimiser la contribution de la montagne au développement durable</p> <p><i>Comment réussir des mobilisations collectives, donner intérêt à agir aux différents acteurs concernés aux différentes échelles (internationale, nationale, régionale, locale) ? Quel nouveau cadre public/ privé (y.c. communautés) ? Quelle évolution du triptyque PIP (politiques, institutions et processus)? Intérêt et limites des politiques "montagnes" spécifiques ?</i></p> <p><i>Comment assurer la cohérence des composantes "montagnes" des politiques et approches sectorielles et territorialisées ? Comment assurer leur contribution au développement durable ?</i></p> <p>Modérateur : M. Gérard Viatte, ex directeur en charge de l'agriculture à l'OCDE, conseiller spécial à la FAO et conseiller du gouvernement suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Jean-Luc François, membre du CGAAER, ex directeur de la transition écologique et des ressources naturelles à l'AFD. <i>L'expérience française</i> ▪ M. Said Laith, directeur du développement de l'espace rural et des zones de montagne, Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Maroc. <i>L'approche marocaine</i> ▪ M. Mahamane Dédéo Touré, chargé de programmes régionaux, Centre de coordination des ressources en eau, CEDEAO. <i>Enjeux et perspectives pour une préservation et une gestion durable du Massif du Fouta Djallon : l'approche de la CEDEAO</i> ▪ M. Abdelmalek Abdelfettah, inspecteur général, direction générale des Forêts, Algérie, vice-président de Sylva-Méditerranée. <i>L'approche algérienne</i> ▪ M. Jean Horgues-Debat, président, CIPRA France (Commission internationale pour la protection des Alpes). <i>Comment faire insuffler l'esprit du développement durable dans les politiques publiques intéressant la montagne?</i> ▪ Débat
<p>16h50-17h10</p>	<p>CONCLUSIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Abdulaye Sène, président du Comité préparatoire à l'organisation du 9ème Forum mondial de l'eau (Dakar 2021), Sénégal ▪ M. Alain Moulinier, vice-président du CGAAER, France
<p>Soirée</p>	